



ASSOCIATION POUR LA TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE

## **Cahier des résolutions**

### **Assemblée générale 2007**

#### **Résolution 1**

Attendu que la montée de la droite au Québec et au Canada se poursuit et qu'elle implique que plusieurs des enjeux de la mondialisation financière et du néolibéralisme, en lien avec ce qui se passe localement dans différents domaines (fiscalité, services publics, etc.), restent peu compris de la population et que cela nuit à l'avancée d'une société basée sur la justice sociale ;

il est résolu :

- qu'ATTAC-Québec poursuive son travail d'analyse et de vulgarisation de ces enjeux à travers des activités variées telles que des ateliers, conférences, publications, soirées, journées d'étude, émission de radio, etc., en tentant toujours d'en accroître l'impact ;
- que l'association prenne davantage position (par voie de communiqué entre autres moyens) et fasse des interventions publiques de manière plus régulière sur des sujets d'actualité où elle a une analyse et un point de vue à porter ;
- que l'association continue d'agir en solidarité avec d'autres acteurs sociaux (coalitions, réseaux, forums, etc.) qui luttent contre la montée de la droite et les réalités de la mondialisation et qui proposent des actions communes et des alternatives à bâtir et à soutenir qui peuvent parfois déborder du cadre stricte des sujets associés à ATTAC (paradis fiscaux, taxes globales, accords commerciaux, institutions financières internationales, etc.) ;
- qu'ATTAC-Québec participe au huis clos des médias lors de l'annonce du budget provincial dans l'objectif de commenter les mesures relatives à la fiscalité et celles qui seraient en lien avec les champs d'expertise d'ATTAC-Québec ;
- que l'association stimule l'adhésion de nouveaux membres, assure leur formation, en vue de poursuivre la résistance contre la mondialisation financière.

## **Résolution 2**

Attendu les résultats positifs de la campagne concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC, qui a conduit à une plus grande sensibilisation du mouvement social à ce sujet, à des prises de positions de la part de conseils municipaux, fédérations et syndicats, à une plus grande reconnaissance de l'association et à l'élargissement de ses contacts et soutiens tant au Québec qu'à l'étranger ;

Attendu que la question de la commercialisation/privatisation des services, en particulier les services publics, demeure d'une grande actualité en raison des actions des gouvernements provinciaux et fédéral, du développement du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP), des accords bilatéraux, quand ce n'est pas l'OMC elle-même qui semble paralysée pour un bon moment suite à l'échec du cycle de Doha ;

il est résolu :

- qu'ATTAC-Québec maintienne un travail de veille concernant l'AGCS ;
- qu'ATTAC-Québec poursuive son travail concernant le Partenariat sur la sécurité et la prospérité (PSP) et possiblement sur les accords bilatéraux, qui se multiplient depuis l'échec du cycle de Doha ;
- qu'ATTAC-Québec maintienne son implication au sein du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et du comité ad hoc AGCS canadien, cela sans exclure d'autres alliances et projets qu'elle pourrait juger pertinent de réaliser, dans la continuité du travail accompli et les limites de ses moyens ;
- qu'ATTAC-Québec continue de participer activement à la défense des services publics. En ce sens, qu'elle fasse de la formation en ses rangs sur les enjeux du PSP et incite ses membres à approfondir leur connaissance des partenariats publics-privés (PPP) et de la déréglementation qui s'y rattache.

## **Résolution 3**

Il est résolu :

- que l'assemblée générale mandate ATTAC-Québec pour organiser annuellement, durant la période des REER et des déclarations de revenus, une série d'actions (dans la mesure de ses ressources humaines et financières), portant sur la question de la fiscalité. Ces actions devraient viser à rejoindre les citoyens pour mettre en évidence l'iniquité des taux d'imposition et des échappatoires fiscaux ainsi que l'importance de la fiscalité pour la qualité des services publics.

#### **Résolution 4**

Attendu la réimpression des deux ouvrages publiés jusqu'ici aux éditions Écosociété, *Où va notre argent?* et *Services à vendre*, ce qui témoigne d'un certain succès malgré la faiblesse d'une couverture médiatique toujours très difficile à obtenir ;

il est résolu :

- qu'ATTAC-Québec profite de la publication du prochain ouvrage du Conseil scientifique portant sur la Bourse et l'économie financière pour l'utiliser en tant qu'outil d'éducation populaire et pour développer d'autres outils d'éducation populaire, reliant la Bourse aux autres préoccupations de notre association (paradis fiscaux, évasion fiscale, blanchiment de l'argent, etc.).

#### **Résolution 5**

il est résolu :

- qu'ATTAC-Québec participe à la journée de mobilisation et d'action mondiale le 26 janvier 2008. ATTAC répondra ainsi à l'invitation du Forum social mondial de « construire de manière créative des actions, manifestations, événements et convergences sur des thèmes et selon des modalités pratiques que chacun choisira ».

#### **Résolution 6**

Attendu l'importance qu'ont les groupes locaux dans l'accomplissement des projets d'ATTAC-Québec et la suspension des activités du groupe de Montréal ;

il est résolu :

- de relancer le groupe local ATTAC-Montréal dans le but d'organiser à Montréal des activités régulières reliées à ATTAC.